**ACCORD-CADRE PLURI-TITULAIRES PASSE EN APPEL D’OFFRES OUVERT**

Trame de mémoire technique du candidat

Acheminement et fourniture d’électricité

Le mémoire technique du candidat devra a minima comprendre les informations suivantes :

**1°) Présentation du candidat**

Présentation, offres

**2°) Gestion de la bascule**

*2.1 Processus*

*Principales étapes entre la notification et la bascule ; ressources mises en œuvre.*

*Recommandations et observations*

**2.2 Préparation et mise en œuvre**

*Recueil et validation des informations auprès de la collectivité*

*Echanges avec la collectivité*

*Echanges avec le gestionnaire de réseau en vue de la bascule*

*Recommandations et observations*

*Traitement des cas particuliers*

**3°) Modalités et périodicité de facturation**

* Paiement des consommations : option recommandée – la facturation bimestrielle peut représenter une contrainte
* Contenu de la facture : modèle de facture, contenu détaillé et spécificités complémentaires éventuelles proposées par le titulaire conformément
* Contenu de l’annexe de la facture : nature des index retenus pour la facturation et forme de cette information, modalités d’estimations éventuelles, spécificités complémentaires éventuelles proposées par le candidat conformément
* Modalités de facturation :
  + PDL à relevé journalier ou mensuel : à défaut d’index relevés modalités de calcul des estimations de consommations, précisions sur les modalités de transmission de ces informations ;
* Etablissement de la facture : en cas de demande d’une facture en un exemplaire, modalités financières pour l’obtention du second exemplaire ;
* Conditions de mise à disposition des factures dans un espace privatif pour le client via internet ;
* Validation des données de facturation / traitement des anomalies / régularisation des factures : spécificités éventuelles proposées par le titulaire
* Modalité d’application du mécanisme de capacité et coût grèvant les fournitures facturées ;

**4°) Optimisation de l’accès au réseau de distribution**

* Description de la méthodologie, du calendrier et des moyens employés pour répondre aux prescriptions d’optimisation tarifaire ( proposer la version du TURPE et la ou les puissance(s) optimale(s) pour chaque point de livraison).

**5°) Gestion de l’énergie**

* Transmission des données de facturation au format numérique : modèle de fichier et modalités de mise à disposition du membre des données de facturation sous ce format ;
* Feuillets de gestion récapitulatifs : modèle de feuillet récapitulatif, délais et modalités de mise à disposition du membre et du coordonnateur ;
* service en ligne pour le suivi des consommations et des facturations : Description du service en ligne mis à disposition par le titulaire du marché, modèle et copie écran des différentes fonctionnalités du service en ligne.
* mise à disposition d’informations télérelevées de la courbe de charge (article 10.1 du CCATP) : modèle de fichier export de données, description des fonctions obligatoires et complémentaires de l’outil avec Copies écran du site WEB ;
* Utilisation rationnelle de l’électricité (article 10.2 du CCATP) : actions envisagées par le candidat pour aider la collectivité à maîtriser leur consommation d’électricité (le dispositif des certificats d’économie d’énergie ne fait pas partie de ces actions) ;
* Réunion bilan : modalités proposées par le candidat pour la réunion bilan : réunion physique

**6°) Relation clientèle**

* Description des moyens mis à disposition par le titulaire du marché pour assurer une relation clientèle permanente et de qualité : interlocuteur dédié, modalités de contact, … ;
* Dispositif mis en œuvre pour répondre aux besoins et sollicitations de la collectivité ;

**7°) Intégration de nouveaux PDL**

* Méthodologie de rattachement d’un nouveau point de livraison par le candidat, délais, … ;
* Aide éventuelle apportée au membre pour le raccordement d’un nouveau point de livraison.